

[Text]

the tariffs have come down substantially over the last three or four decades, and continue to do so in international rounds. They talk about the two major non-tariff barriers being the measures of contingent protection, principally anti-dumping duties and countervail duties. Mr. Macdonald, if you read the report, there is nothing in this agreement that in any way limits the application of U.S. countervail or anti-dumping actions. We are still using the U.S. law. We are still using the U.S. administration. The process will take as long. All we have done is replace the judicial review aspects, presently the International Court of Justice, with a binational panel, which will not have the right to take new witnesses, new evidence, new submissions, but simply to determine whether the U.S. law has been applied. Yet your own report says that it is very important to replace those laws because of the contingency in anti-dumping duties proposed or the ones that provide the major non-tariff barrier.

The other non-tariff barrier, which you mention as being the important one, is the need to limit the number of rules dealing with government procurement. As you know, in this arrangement there is very limited change; in fact, Mr. Yeutter and Mr. Baker say as far as they are concerned they have made no concessions at all. They have in fact gained qualitative improvements in Canadian procurement without giving up anything on their side.

On the energy issue, which you have talked a little bit about, it was quite interesting to read in the report that you strongly recommend:

Canada's principal concern regarding natural resources with a free trade arrangement would constrain our ability to impose quotas, taxes and export controls to further national security, industrial policy objectives. . .

You go on to say that:

A guarantee to U.S. resource customers must pervert Canada's authority to limit exports in order to meet anticipated domestic requirements.

As we have clearly seen in the arrangement, the role of the National Energy Board has been totally eviscerated and we have lost all those controls.

Finally, Mr. Macdonald, I think there are others we could talk about, such as the recommendation that you exempt agriculture and have a form of exemption for services, with which this agreement also does not comply. However, we are also very interested in the very strong statement made that:

The commission's assessment of economic costs of free trade indicates that Canadian investors and employees are likely to bear relatively larger adjustment burdens

[Translation]

ont été réduits considérablement ces trois ou quatre dernières décennies, et qu'ils continuent à baisser par suite des rondes de négociations internationales. Les deux principales barrières non tarifaires sont les mesures de protection, principalement sous la forme de droits anti-dumping et compensatoires. Monsieur Macdonald, si vous lisez le rapport, vous verrez que rien dans l'Accord ne limite l'application de droits compensatoires ou anti-dumping américains. Nous sommes toujours assujettis aux lois américaines et aux mesures du gouvernement américain. Le processus sera toujours aussi long. Tout ce que nous avons réussi à faire, c'est de remplacer le processus d'examen judiciaire, c'est-à-dire la Cour internationale de justice, par un comité bilatéral qui ne sera pas habilité à convoquer de nouveaux témoins, à entendre de nouveaux témoignages ou plaidoyers et devra se contenter simplement de déterminer si la loi américaine a été appliquée. Cependant, dans votre propre rapport, vous dites qu'il est très important de remplacer ces lois à cause des droits anti-dumping qui sont proposés ou des dispositions prévoyant d'importantes barrières non tarifaires.

L'autre barrière non tarifaire que vous dites importante est le nombre de règles régissant les marchés publics. Comme vous le savez, l'accord prévoit très peu de changements; en fait, messieurs Yeutter et Baker ont déclaré qu'ils n'avaient fait aucune concession à cet égard. Ils ont au contraire obtenu quelques avantages concernant les marchés publics canadiens sans avoir donné quoi que ce soit en retour.

Au chapitre de l'énergie dont vous avez parlé un peu, il est très intéressant de voir la recommandation que vous formulez énergiquement dans votre rapport:

La principale difficulté en ce qui concerne les ressources naturelles est qu'un accord de libre-échange empêcherait le Canada d'imposer des quotas, des taxes et des contrôles à l'exportation en vue d'assurer la sécurité nationale et la réalisation des objectifs de politique industrielle. . .

Et plus loin, vous dites:

Une garantie aux clients américains de ressources canadiennes nuira à la capacité du Canada de limiter ses exportations pour répondre aux besoins de son marché intérieur.

Comme nous l'avons vu clairement, l'Office national de l'énergie a perdu tout pouvoir et toute possibilité d'exercer ces contrôles.

Enfin, monsieur Macdonald, vous avez fait d'autres recommandations dont nous pourrions parler. Il y a celle notamment où vous demandez une exemption pour l'agriculture et pour certains services dont l'Accord ne tient aucun compte. Cependant, il y a dans le rapport une déclaration très catégorique, que nous trouvons aussi très intéressante:

Dans son évaluation des coûts économiques du libre-échange, la commission estime que les investisseurs et employés canadiens risquent d'avoir